

## Réouverture du Practice

Chers membres,

Après une pause forcée de près de deux mois, et à la suite des décisions du Conseil fédéral du 29 avril, nous sommes heureux de vous informer que la réouverture du practice pourra avoir lieu le lundi 11 mai.

Cette réouverture est assortie de mesures et directives restrictives, émises par Swiss Golf et approuvées par l'OFSP, l'OFSP et le Conseil fédéral, de même que de certaines dispositions prises par votre comité.

Voici donc comment nos installations pourront être utilisées jusqu'à nouvel avis (concept de protection).

1. Les joueuses et les joueurs présentant des symptômes de maladie ne jouent pas au golf
  - ils restent à la maison, respectivement s'isolent,
  - ils appellent leur médecin de famille et suivent ses instructions.
2. Seules 5 personnes au maximum peuvent se trouver à l'intérieur du périmètre du practice.
3. Le Driving Range et les WC sont les seules installations ouvertes. La clé des WC se trouve sur le distributeur.
4. La cabane, la terrasse, le putting green, le bunker, la zone de nettoyage derrière la cabane sont fermés. Veuillez donc vous munir de suffisamment de pièces de 1 franc pour le distributeur.
5. Afin de garantir une distance de 2 mètres entre 2 joueurs, 2 tapis sont à disposition sous le couvert ; le tee line peut être utilisé par 3 joueurs au maximum. 2 tapis pour les coups courts sont à disposition derrière la cabane.
6. Pour les heures d'entraînement, les joueurs prennent leur responsabilité et s'organisent. Si toutes les places sont occupées, les joueurs attendent dans la voiture ou reviennent plus tard.
7. La durée maximale d'entraînement est de 1 heure.
8. Une liste indiquant l'heure d'arrivée et le nom du joueur, doit être complétée ; celle-ci sera affichée à l'entrée de la cabane. Cela est impérativement nécessaire pour la traçabilité.
9. Des désinfectants sont placés sur le distributeur.
10. Les paniers de balles sont désinfectés avant et après usage par le joueur ; un spray est à disposition sur le distributeur.
11. Les joueurs ont un petit flacon de désinfectant dans leur sac de golf.
12. Les joueurs nettoient eux-mêmes leur équipement avec leur propre linge (clubs, balles, etc.).
13. Les joueurs n'échangent pas d'objets (clubs, balles, etc.).
14. Afin de permettre au plus grand nombre de nos membres ayant payé la cotisation annuelle à reprendre l'entraînement au plus vite que possible et aussi souvent que nécessaire :
  - l'accès au practice est interdit aux accompagnants, joueurs ou non,
  - les cours individuels et collectifs ne sont pas autorisés jusqu'à nouvel avis.
15. En cas de non-respect des règles ci-dessus, le joueur peut être expulsé de l'installation, indépendamment des amendes d'ordre que la police peut infliger en cas de non-respect des directives du Conseil fédéral.

Nous espérons ainsi pouvoir offrir à nos membres une réouverture raisonnable de nos installations en fonction de la situation extrêmement particulière que nous vivons.

Par le respect des mesures prises, nous rendrons ainsi hommage à nos autorités fédérales pour leur compréhension à permettre aux sports individuels de pouvoir à nouveau être pratiqués et surtout nous évitons une propagation du virus.

Avec nos plus cordiales salutations. Prenez bien soin de vous.

Le comité